

LE PROGRAMME



18H40

**LA NON-SÉCURITÉ / SANTÉ AU TRAVAIL EST HORS DE PRIX !
UN ENJEU DE COMPÉTITIVITÉ DES ORGANISATIONS AUSSI
PAR TEMPS DE CRISE**

par **Paul Weber**, directeur, Inspection du Travail et des Mines (L),
représentant pour le Grand-Duché de Luxembourg de l'Agence européenne
pour la sécurité et la santé au travail (EU), secrétaire général, Association
internationale de l'Inspection du Travail (IALI-AIIT)

18H00
ACCUEIL

18H30

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

par **Jean-Claude Reding**,
président, Chambre des salariés Luxembourg (L)
et **Jean-Claude Bouly**, professeur, directeur,
Conservatoire national des arts et métiers en Lorraine (Cnam) (F)

18H55

**UN SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES POUR UN
MEILLEUR APPRENTISSAGE DE LA SANTÉ AU TRAVAIL**

par le **Professeur William Dab**, titulaire de la chaire Hygiène et
Sécurité, Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), ancien directeur
général de la Santé, Ministère de la Santé, auteur du « Rapport sur la
formation des managers et ingénieurs en santé au travail » (F)

LE PROGRAMME

19H10

TABLE RONDE

avec la participation du **Professeur William Dab,**
titulaire de la chaire Hygiène et Sécurité, Conservatoire national des arts
et métiers (Cnam), ancien directeur général de la Santé, Ministère de la Santé,
auteur du « Rapport sur la formation des managers et ingénieurs
en santé au travail » (F)

Professeur Roger Darioli,

titulaire de la chaire Médecine des Assurances, Université de Lausanne (CH),
président de l'Association européenne pour la promotion de la santé (AEPS) (EU)

Professeur Jacques Kummer,

docteur en sciences chimiques, Ecole de Santé publique,
Université libre de Bruxelles (B)

Nathalie Loux,

chargée d'enseignement, Ecole du Management Européen,
Université de Strasbourg, Gérante, Synergie Communication (F)

Docteur Carlo Steffes,

médecin-inspecteur, chef de la Division Santé au Travail, Ministère de la Santé (L)

20H15

DÉBAT ANIMÉ AVEC LA SALLE

20H30

ALLOCATION DE CLÔTURE

par **Mars di Bartolomeo,**

Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale (L)

20H40

COCKTAIL